

22 JUILLET 2025
NEWSLETTER MENSUELLE

LE FIL D'INFO N°1



**Chers habitantes et habitants du Tholonet,
Chers tous,**

Cette lettre d'information en ligne a pour vocation de vous tenir régulièrement informés des événements qui rythment la vie de notre commune. Nous sommes heureux de pouvoir maintenir ce lien avec vous et de partager, à travers ces quelques lignes, les activités qui auront lieu chaque mois au sein de notre village.

Pour cet été, nous souhaitons mettre particulièrement à l'honneur la vitalité de notre vie associative et culturelle, avec notamment le Festival des Musicales de la Route Cézanne, mais aussi la solidarité à travers l'action du CCAS, et la sécurité civile grâce à l'engagement des bénévoles du Comité Communal Feux de Forêts (CCFF), qui patrouillent tout l'été pour veiller à la protection de nos massifs.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été, riche de découvertes et de moments partagés.

Vincent LANGUILLE

Votre Maire,




Juillet-Décembre 2025



ESPACE CULTUREL GEORGES DUBY
859, Avenue Paul Jullien

PAVILLON SAINTE-VICTOIRE
90, Chemin de l'Eperon Saint-Jacques

L'AGENDA DES ASSOCIATIONS EST MAINTENANT DISPONIBLE !

Nous vous présentons l'agenda des associations. Un document pensé pour rassembler en un seul support toutes les informations utiles sur les associations de notre commune, ainsi que les événements qu'elles organisent de juillet à décembre 2025.

Ce premier numéro papier est dès à présent disponible à l'Espace Duby, au rez-de-chaussée et à l'accueil de la Mairie.

FESTIVAL DES MUSICALES DE LA ROUTE CEZANNE

LE FESTIVAL DES MUSICALES DE LA ROUTE CEZANNE REVIENT POUR SA CINQUIÈME ÉDITION !

Créé en 2021 avec le soutien de la municipalité et de la Société du Canal de Provence, il est aujourd'hui également soutenu par la Métropole Aix-Marseille-Provence, le Département des Bouches-du-Rhône, la Ville d'Aix-en-Provence, la Région Sud ainsi que la Préfecture des Bouches-du-Rhône. Il aura lieu du **lundi 21 au lundi 28 juillet**.

C'est un rendez-vous incontournable qui fera vibrer notre commune au rythme de la musique. Concerts variés, artistes de talent et ambiance chaleureuse : cette nouvelle édition promet de beaux moments de partage et d'émotion, au Château du Tholonet et au Domaine Saint Joseph.

➡ Découvrez les Musicales de la Route Cezanne en vidéo :
<https://www.youtube.com/shorts/i57vZfG3SRo>

➡ Pour découvrir la programmation complète et toutes les informations pratiques, rendez-vous sur le site officiel :
<https://lesmusicalesdelaroutecezanne.fr>

🎫 Réservez dès maintenant vos places en accédant directement à la billetterie ici :
<https://lesmusicalesdelaroutecezanne.fr/billetterie/>



COMITÉ COMMUNAL FEUX DE FORÊT



La saison du Comité Communal Feux de Forêt (CCFF) du Tholonet a débuté mi-juin !

Grâce à l'engagement de nouveaux bénévoles, l'équipe assure tout au long de l'été, avec énergie et détermination, la surveillance de notre massif et la prévention contre les risques d'incendie.

Une sortie sera organisée avec le Conseil des Jeunes du Tholonet afin de les sensibiliser à la protection de nos forêts.

Pour toute information ou pour rejoindre l'équipe, veuillez contacter Gwion Meyer (Conseiller Municipal Délégué) au **07 88 92 36 34** ou par mail à **gwion.meyer@letholonet.fr**

ACCÈS AUX MASSIFS

Consultez régulièrement le site de la Préfecture des Bouches-du-Rhône pour les autorisations d'accès, qui peuvent changer quotidiennement en raison des risques d'incendie.

Soyez prudents, restez informés, et munissez-vous d'eau potable.

Les travaux dans le jardin sont interdits les jours de vigilance.

 Retrouvez plus d'informations sur Panneau Pocket (13100 - Le Tholonet) : **<https://app.panneaupocket.com>**

Et sur les sites de la Préfecture et de My Provence :

- **<https://www.risque-prevention-incendie.fr/13>**
- **<https://www.myprovence.fr/ca-s-agite-dans-le-local/envie-de-balade>**

👉 Pour tous renseignements concernant le Grand Site Sainte-Victoire, ses sentiers, ses actualités et ses règles d'accès, consultez le site officiel : **<https://www.grandsitesaintevoir.com/>**



👉 Pour vous inscrire sur Cedralis :

<https://www.viappel.eu/inscriptionEnLigne/inscriptionEnLigne.action?compte=ZCKWjt>

Feux : les bons réflexes à adopter

Alors que les incendies d'espaces naturels se multiplient depuis le début de l'été en Provence, rappel des bonnes pratiques pour prévenir le risque de départs pour les biens et les personnes.

Le meilleur des incendies, tous les pompiers le diront, est celui qu'on évite. Selon les chiffres des autorités, 9 feux de forêt sur 10 sont d'origine humaine et la moitié est due à une imprudence ; 80 % des feux de forêt et de végétation se déclenchent à moins de 50 mètres d'habitations. Rappel des bons réflexes à adopter pour la sécurité de tous.

AVANT : PRÉVENIR LE RISQUE

Toute l'année, mais plus particulièrement en saison estivale, les personnes résidant proche d'espaces naturels doivent agir avec la plus grande prudence. Les maisons situées dans des zones couvertes par un plan de prévention du risque de feu de forêt doivent faire l'objet d'adaptations spécifiques au niveau des matériaux employés et de l'aménagement (volets, aérations, gouttières, toiture...) pour être moins vulnérables face aux flammes. Outre l'obligation de débroussaillage qui s'impose aux propriétaires d'habitations situées à moins de 200 m de zones boisées (afin d'empêcher ou ralentir la progression d'éventuelles flammes), il est absolument prosaïte de fumer en forêt, de jeter un mégot ailleurs que bien éteint dans un cendrier, d'organiser des barbecues sur des terrasses faites dans un matériau inflammable ou de



Depuis le début du mois de juillet 2025, les départs de feu se multiplient en Provence. Certains ont donné lieu à des incendies de grande ampleur, comme celui déclenché le 8 juillet aux Pennes-Mirabeau, ou plus récemment, les incendies survenus à Martigues (photo) jeudi et dans le sud de Marseille. / PHOTO PHILIPPE LAURENSEN

stocker des matériaux sensibles hors d'un abri ferme (bouteille de gaz, bois de chauffage...). L'usage d'outils susceptibles de provoquer des étincelles est interdit en période de risque incendie élevé.

Résidents ou simple usages des massifs forestiers sont aussi appelés à se renseigner régulièrement sur le niveau du risque incendie et à adapter leurs

comportements (restrictions d'usages ou interdiction de se rendre dans certains massifs...). La météo des forêts proposée par Météo France offre une précieuse source de renseignements, tout comme d'autres sources officielles comme la carte du risque incendie mise à jour régulièrement par la préfecture des Bouches-du-Rhône ou celle du Vaucluse.

PENDANT : SE PROTÉGER ET PERMETTRE LE TRAVAIL DES SECOURS

En cas d'incendie avéré, premier réflexe : localiser le feu et alerter les secours en appelant le 112 (numéro d'appel d'urgence européen), le 18 (pompiers) ou le 114 (numéro dédié aux personnes sourdes et malentendantes). Il faut ensuite s'informer et suivre les recom-

mandations des secours, de la préfecture ou de la mairie via les canaux officiels et les médias, se confiner ou évacuer en fonction des cas.

Si un confinement est recommandé, les habitants doivent se mettre à l'abri dans une habitation en dur (surtout pas de voiture, susceptible de brûler rapidement), si possible débroussaillée, en rentrant les

tuyaux d'arrosage (pour qu'ils restent utilisables pour éteindre d'éventuelles braises plus tard) et en laissant les portails ouverts, à la disposition des pompiers si nécessaire. Des linges mouillés peuvent être utilisés pour boucher les aérations et bas de portes afin de limiter la progression de fumées et de flammèches, ou portés sur le nez et la bouche pour se protéger. En cas de fumée dans l'habitation, le bon réflexe doit être de se coucher au ras du sol, où se trouve la réserve d'oxygène.

APRÈS : FACILITER LES OPÉRATIONS DE NOYAGE ET DE CONTRÔLE DES STRUCTURES

Lorsqu'un incendie est déclaré fixé ou maîtrisé, les opérations de secours ne sont pas terminées pour autant. Afin de faciliter les manœuvres de noyage des foyers résiduels, il faut à nouveau se référer aux consignes diffusées par les autorités. En cas d'évacuation, un délai peut ainsi être nécessaire avant de réintégrer son logement, afin, notamment que soit conduite une visite de sécurité pour vérifier l'intégrité de la structure. Si l'incendie a provoqué des dommages, c'est ensuite vers son assureur qu'il faut se tourner.

Marguerite DEGEZ
mdegez@laprovence.com

CENTRE COMMUNAL D' ACTIONS SOCIALES



Le Centre Communal d'Action Sociale du Tholonet met en place son dispositif de veille canicule en prévision des fortes chaleurs. Ce dispositif permet d'assurer un suivi des personnes isolées et fragilisées.

LE REGISTRE des personnes vulnérables



PERSONNES ÂGÉES
DE PLUS DE 65 ANS



PERSONNES HANDICAPÉES
OU MALADES À DOMICILE



PERSONNES
DÉPENDANTES

**Vous êtes isolés ? Vous avez plus de 60 ans ?
Vous êtes fragilisés par le handicap ?**

Inscrivez-vous ou inscrivez un proche sur le registre des personnes vulnérables.

Remplissez le document ci-dessous : <https://tholonet.tampmetropole.fr/wp-content/uploads/2025/07/RCPV-CCAS-4.pdf>

☎ 04.42.66.93.62

✉ ccas-bme@letholonet.fr

📍 859 Av. Paul Jullien, 13100 Le Tholonet

COLIS DE NOËL 2025



Critères d'obtention :

- Résider dans le département des Bouches-du-Rhône,
- Être âgé d'au moins 60 ans,
- Plafond de ressources* :
 - Pour une personne seule : avoir un revenu fiscal 2024 inférieur à 25 674 € (= 1,5 fois le montant du SMIC en vigueur au 31 décembre 2024),
 - Pour un couple : avoir un revenu fiscal 2024 inférieur à 42 790 € (= 2,5 fois le montant du SMIC en vigueur au 31 décembre 2024).
- Un seul colis par personne.

Pour vous inscrire : 04.42.66.93.62 ou ccas-bme@letholonet.fr



ATELIERS DU CCAS 2025-2026

Pour vous inscrire aux ateliers du CCAS 2025-2026 :

☎ 04.42.66.93.62

✉ ccas-bme@letholonet.fr

📍 859 Av. Paul Jullien, 13100 Le Tholonet



Centre Communal
d'Action Sociale

RENTREÉ 2025-2026 ANIMATIONS DU CCAS

SEPTEMBRE

MARCHE DOUCE MARCHE ACTIVE

Planning en cours d'élaboration



MATINÉE DES ASSOCIATIONS

Dimanche 7 septembre
Prairie des Infernets

GYM DOUCE

Les mardis de 9h15 à 10h30

Mardi 09/09

Mardi 16/09

Mardi 23/09

Mardi 30/09



Pavillon Ste Victoire - Salle 1

CONFÉRENCE MÉMOIRE POURQUOI ET COMMENT LA STIMULER ?

De 14h à 16h

Mardi 09/09

Espace G.Duby - Salle Pezet

RETRAITE COMPLÉMENTAIRE
agirc-arrco

Brain Up



THÉÂTRE

Les mardis de 14h à 16h

Mardi 23/09

Mardi 30/09

Espace G.Duby - Salle Pezet



CAP BIEN ÊTRE

Les mercredis de 9h30 à 12h

Mercredi 10/09

Mercredi 17/09

Mercredi 24/09

POUR BIEN
VIEILLIR

Espace G. Duby - Salle Zola



N'OUBLIEZ PAS LES CHANSONS !

Les jeudis de 14h à 16h

Jeudi 11/09

Jeudi 18/09

Jeudi 25/09

Espace G. Duby - Salle Zola



ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE ÉQUILIBRE

Les vendredis de 10h à 11h

Vendredi 05/09

Vendredi 12/09

Vendredi 19/09

Vendredi 26/09

MISS 13
cnsa



Pavillon Ste Victoire - Salle 2

OCTOBRE

MARCHE DOUCE MARCHE ACTIVE

Planning en cours d'élaboration



GYM DOUCE

Les mardis de 9h15 à 10h30

Mardi 07/10

Mardi 14/10



Pavillon Ste Victoire - Salle 1

THÉÂTRE

Les mardis de 14h à 16h

Mardi 14/10

Mardi 21/10 AVEC LE CLUB JEUNES

Mardi 28/10 AVEC LE CLUB JEUNES

POUR BIEN
VIEILLIR

Espace G.Duby - Salle Pezet



CAP BIEN ÊTRE

Les mercredis de 9h30 à 12h

Mercredi 01/10

POUR BIEN
VIEILLIR



SEMAINE BLEUE

Lundi 6 octobre
JOURNÉE NATIONALE
DES AIDANTS

RETRAITE COMPLÉMENTAIRE
agirc-arrco

Cet événement est proposé en coordination avec l'Agirc Arrco, les plateformes de répit du 13 et la maison départementale des aidants.

La Semaine Bleue

Semaine Nationale des aidants et personnes âgées Du 6 au 12 octobre 2025

Parc de la Torse Aix-en-Provence

Mardi 7 octobre
CONTES ET CONTRÉES

Connecter l'activité physique au plaisir de la découverte artistique et culturelle!

Sentier au Tholonet
communiqué ultérieurement



Jeudi 8 octobre à 19h

THÉÂTRE FORUM

"ET MOI ÉMOI"

Aborder le rôle et la santé des aidants de façon ludique et interactive

Espace G.Duby - Salle Pezet

RETRAITE COMPLÉMENTAIRE

THÉÂTRE

Les mardis de 14h à 16h

Mardi 23/09

Mardi 30/09

Espace G.Duby - Salle Pezet



POUR BIEN
VIEILLIR



Centre Communal
d'Action Sociale

RENTRÉE 2025-2026 ANIMATIONS DU CCAS

OCTOBRE

N'OUBLIEZ PAS LES CHANSONS !

Les jeudis de 14h à 16h

Jeudi 02/10
Jeudi 09/10



Espace G. Duby - Salle Zola

CONFÉRENCE MÉMOIRE présentation d'ExoStim, l'application qui muscle votre mémoire!

de 14h à 16h

jeudi 19/10



Espace G. Duby - Salle Pezet

ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE ÉQUILIBRE

Les vendredi de 10h à 11h

Vendredi 03/10
Vendredi 10/10
Vendredi 17/10



Pavillon Ste Victoire - Salle 2

NOVEMBRE

MARCHE DOUCE MARCHE ACTIVE

Planning en cours d'élaboration



GYM DOUCE

Les mardis de 9h15 à 10h30

Mardi 04/10
Mardi 18/10
Mardi 25/10



Pavillon Ste Victoire - Salle 1

THÉÂTRE

Les mardis de 14h à 16h

Mardi 04/10
Mardi 18/10
Mardi 25/10

Espace G. Duby - Salle Pezet



SAN'THÉ DANSANT

Les mercredis de 10h à 12h

Mercredi 05/11
Mercredi 12/11
Mercredi 19/11
Mercredi 26/11

Espace G. Duby - Salle Zola



ATELIER MÉMOIRE EXOSTIM

Avec application qui muscle votre
mémoire!

de 14h à 16h

Jeudi 06/11
Jeudi 13/11
Jeudi 20/11



Espace G. Duby - Salle Pezet

ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE ÉQUILIBRE

Les vendredi de 10h à 11h

Vendredi 07/11
Vendredi 14/11
Vendredi 21/11
Vendredi 28/11

Pavillon Ste Victoire - Salle 2



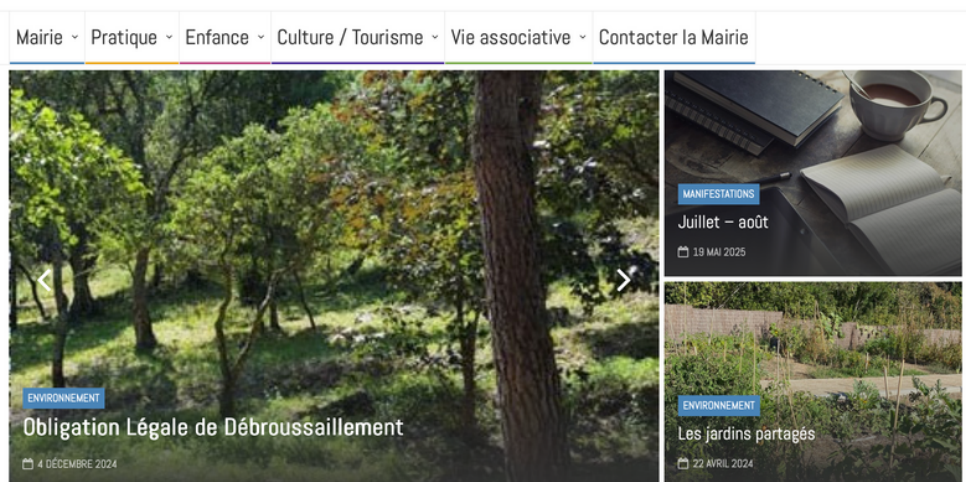
SOUTENEZ LES ACTIONS DU CCAS EN FAISANT UN DON

Éligible à réduction fiscale

Bulletin ci-joint et disponible au CCAS
859 Avenue Paul Jullien 13100 Le Tholonet

NOTRE SITE INTERNET 📱

LeTholonet.fr



Découvrez notre nouveau site internet courant août !



NOS RÉSEAUX SOCIAUX 📱



LE FIL D'INFO 📱



Abonnez-vous au **Fil d'Info** en remplissant le formulaire ci-dessous

<https://drive.google.com/file/d/1VsemQGctKjMme-8SAQ0g5Waf9hQf4OwQ/view?usp=sharing>

Envoyez ce fil d'info à vos contacts

Pour vous désabonner du Fil d'Info, veuillez envoyer un mail à l'adresse suivante : communication@letholonet.fr

